

Malakoff, le 24 janvier 2017

Décision n°2017- 4 portant nomination d'un directeur de centre

La directrice générale de l'Établissement public d'insertion de la défense,

Vu l'article R. 3414-18 du code de la défense,

Décide :

Art. 1^{er} – M. Luc BONHOMME est nommé directeur du centre EPIDE de Val de Reuil à compter du 6 février 2017

Art. 2 – Le directeur ressources humaines est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur le site internet de l'établissement.



Nathalie HANET